



NOTICE INFORMATION JOINTE  
INSCRIPTION SCOLAIRE / PERISCOLAIRE ANNEE  
SCOLAIRE 2022 /2023

## **A CONSERVER PAR LE PARENT**

**Différents partenaires partagent les compétences liées à l'éducation, l'enfance et la jeunesse sur le territoire. Afin de simplifier le parcours des parents-citoyens pour la prise en charge des enfants et assurer respect et transparence dans l'utilisation de vos données, nous proposons une seule fiche d'inscription mise à disposition des différents acteurs partenaires dans la prise en charge de votre enfant.**

### **A quoi sert cette fiche ?**

Elle est indispensable à l'école, l'éducation nationale, la mairie et Coutances mer et bocage pour :

- Vous connaître,
- Vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- Identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher votre enfant
- Savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité et les activités péri et extrascolaires de votre enfant.
- Mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

### **Mentions relatives à la protection des données personnelles**

L'école, la mairie et l'intercommunalité s'engagent à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés pour leurs traitements respectifs.

---

#### La mairie

Le maire de la commune est destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire, prévues aux articles R.131-3 et R.131-4 du code de l'éducation. Les données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire en cours de laquelle l'élève atteint l'âge de 16 ans. Les données figurant au 5°, 6° de l'article R 131-10-2 du code de l'éducation ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire au cours de laquelle elles ont fait l'objet du traitement automatisé.

---

#### L'éducation nationale

L'école est destinataire des informations qui vous sont demandées sur cette fiche. Le traitement informatisé « ONDE » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge ne pouvant excéder l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique du DSDEN de la Manche, le maire de la commune, les agents prenant en charge vos enfants dans le cadre de l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève en classe de 6<sup>ème</sup>, les services de la protection maternelle et infantile du conseil départemental de la Manche, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes de tiers autorisés.

Vous pouvez accéder à vos données ou celles de vos enfants, demander à les rectifier ou en obtenir limitation auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toutes question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse à [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr) ou par courrier en s'adressant à : Ministère de l'éducation national et de la jeunesse, à l'attention du délégué à la protection des données, 110 rue de Grenelle, 75357 PARIS CEDEX 07.

---

### Coutances mer et bocage

Coutances mer et bocage est destinataire des informations qui vous sont demandées sur cette fiche. Coutances mer et bocage a développé, en qualité de responsable de traitement, un portail familles dénommé AGORA qui permet à Coutances mer et bocage et ses partenaires de gérer le fonctionnement des structures d'accueil petite enfance, périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaire (inscriptions, réservations, facturation...). AGORA permet également aux parents d'accéder en ligne depuis le portail familles à leurs données et à un ensemble de services associés (réservations...)

Les services fournis par le portail s'inscrivent dans le cadre des compétences facultatives en matière de petite enfance et enfance – jeunesse de Coutances mer et bocage telles que définies dans ses statuts, du Projet Educatif Territorial de Coutances mer et bocage 2018-2020 pour ses accueils périscolaires et ses accueils de loisirs, au sens du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) Art. R227-23 à R227-26, des compétences des communes membres de Coutances mer et bocage en matière de restauration scolaire.

Le portail gère notamment les informations suivantes :

- L'identité, la date de naissance, les coordonnées, les professions, les revenus et les coordonnées bancaires (IBAN) des membres des familles
- Les polices d'assurance et les différentes données de santé des enfants accueillis nécessaires à l'exécution des prestations : vaccins, maladies, allergies, présence d'un protocole d'accueil personnalisé (PAI)
- L'historique des inscriptions, réservations et facturation effectuées pour chacune des familles concernées.

Ces informations sont accessibles dans la limite de leur besoin d'en connaître par les services de Coutances mer et bocage, les services du CCAS de la Ville de Coutances, les services des communes adhérentes ayant décidé d'utiliser le service pour leurs propres usages (cantine), les prestataires de Coutances mer et bocage chargés de gérer certaines structures d'accueil associatives et d'assurer l'hébergement et le fonctionnement du service.

Ces données sont conservées 10 ans à des fins de justifications comptables, à compter de la date de fin de la dernière prestation assurée pour le compte de la famille ou de l'enfant, à l'exception des données de santé détruites au plus tard 18 mois après leur collecte et le cas échéant du PAI détruit au bout de 5 ans. Sous certaines conditions, les données peuvent également être transmises à des tiers, uniquement dans le cadre du respect des obligations légales en vigueur.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et la rectification des données inexacts. Vous pouvez demander l'effacement et la limitation du traitement étant précisé que l'exercice de ce droit peut, le cas échéant, empêcher l'exécution des prestations attendues.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au délégué à la protection des données (DPO) de Coutances mer et bocage – Hôtel de ville - BP 723 - 50207 COUTANCES Cedex ou en envoyant un courriel : [dpo@communautecontances.fr](mailto:dpo@communautecontances.fr)

---

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les parties et leur délégué à la protection des données respectif se réservent le droit de vous demander des informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès de l'une de ces parties, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez possibilité d'introduire une réclamation à la CNIL à l'adresse suivante : service des plaintes, 3 place de Fontenoy 75007 Paris ou par internet <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

## ÉLÈVE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ Sexe : M ☐ F ☐

Né(e) le : \_\_/\_\_/\_\_ Lieu de naissance (commune, département, pays si hors France) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

## RESPONSABLES LÉGAUX

Parent 1Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : Si différente de celle de l'élève \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_\_\_\_ Numéro de poste : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Parent 2Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : Si différente de celle de l'élève \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_\_\_\_ Numéro de poste : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Autre responsable légal (personne physique ou morale)Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Organisme : \_\_\_\_\_ Personne référente : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## ECOLE MATERNELLE OU PRIMAIRE FREQUENTEE PAR LES FRERES ET SŒURS A LA RENTREE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

**PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ ☐ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_ ☐ Autorisé à prendre l'enfant

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ ☐ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_ ☐ Autorisé à prendre l'enfant

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ ☐ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_ ☐ Autorisé à prendre l'enfant

Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Restaurant scolaire : Oui ☐ Non ☐ Transport scolaire : Oui ☐ Non ☐

**AUTORISATION (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes) (Ne cocher qu'en cas de refus)**

Parent 1 : ☐ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.  
☐ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires.

Parent 2 : ☐ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.  
☐ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires.

\* Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

Nous nous engageons à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date : \_\_\_\_\_ Signature du parent 1 : \_\_\_\_\_ Signature du parent 2 : \_\_\_\_\_

Je soussigné déclare avoir pris connaissance des informations de la notice jointe et consentir à la gestion des données personnelles associées.

A (ville) : \_\_\_\_\_ Le (date) : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature :